

Aide sociale pour les familles mono-parentales / Veuves

Familles mono-parentales / Femmes veuves

Afin d'aider les familles mono-parentales et les veuves à maintenir un niveau de vie convenable, il existe en particulier des fonds d'aide sous forme de prêt: les "prêts étudiants" (Shugaku shikin) versant les fonds nécessaires aux frais de scolarité pour envoyer les enfants au lycée, à l'université, à l'école supérieure, etc. et les " bourses de soutien scolaire " (Shugaku Shitaku Shikin) versant les fonds nécessaires aux frais d'inscription, manuels, etc. pour les parents célibataires et les veuves. Le prêt est soumis à certaines conditions.

Renseignement :

Groupe pour l'Assistance des mères et enfants (*Jido-Boshi-Shien-Groupe*) de la mairie de Nishinomiya, Tél 0798-35-3166

Remarques:

** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de vous assister auprès de l'établissement concerné.